

PROBATOIRE BLANC

EPREUVE	CLASSE	Date	HORAIRE	DUREE	COEF
COMPTABILITE D'ENTREPRISE	PCG			04H	04

Document et matériels autorisés : Plan des comptes OHADA et calculatrice scientifique non programmable.

N.B : avant de traiter le sujet, vérifier qu'il comporte les pages 1/8 à 8/8

Employé(e) comme stagiaire au cabinet d'expertise comptable « **NANA CONSULTING PLUS** », basé à Douala ; le chef service de comptabilité vous confie les 03 dossiers indépendants ci-dessous à traiter obligatoirement :

- Dossier 1 : *Les opérations de l'entreprise avec l'administration fiscale*
- Dossier 2 : *Les opérations associées à la facturation et les règlements*
- Dossier 3 : *La comptabilisation et le contrôle des autres opérations courantes*

DOSSIER 1 : LES OPERATIONS DE L'ENTREPRISE AVEC L'ADMINISTRATION FISCALE 15 Pts

La SA NAFIO, BP : 6047 Mbanga, est une société spécialisée dans la production, l'achat et la distribution d'un produit de grande consommation : le riz. Elle vend aussi certains services. Elle est assujettie à la TVA au régime du réel. Son compte banque SGC est le N° 0875.412.5001 Agence dYAGOUA.

Pendant les mois de Janvier, Février, Mars et Avril 2019, les opérations taxables de TVA ont été les suivantes :

	Janvier	Février	Mars	Avril
Achats des marchandises HT	38 472 00	34 710 000	67 500 000	18 600 000
Services achetés HT	11 340 000	13 350 000	8 520 000	14 100 000
Achats d'immobilisations TTC	/	44 718 750	14 310 000	
Ventes des marchandises HT (1)	113 384 000	86 784 000	85 290 000	75 800 000
Services vendus TTC	17 100 450	20 248 650	29 712 330	6 081 750

(1) dont 25 000 000F HT et 30 000 000F HT d'exportation respectivement au mois de Mars et Avril.

NB : Au mois de Décembre 2018, la SA NOFIA a enregistré un crédit de TVA à reporter pour 1 241 625 F.

Travail à faire n°1 :

1.1	Compléter le tableau de calcul de la TVA pour les mois de : Janvier, Février, Mars et Avril en annexe 1. (Annexe 1 à remettre avec la copie)	10 Pts
1.2	Passer les écritures de liquidation des mois de Janvier et de Février sachant qu'elle est payée 12 du mois suivant par chèque bancaire.	5 Pts

DOSSIER 2 : LES OPERATIONS ASSOCIEES A LA FACTURATION ET LES REGLEMENTS 50 Pts**Sous-dossier 1 : ENTITE « WANSI »****35 Pts****Annexe 2 : Factures à compléter (à rendre avec la copie)****Annexe 3 : Chèque postal N°674782 (à rendre avec la copie)****Annexe 4 : Lettre de change LC 70 (à rendre avec la copie)****Annexe 5 : Pièces de caisse et documents commerciaux (à exploiter)****Annexe 6 : Autres renseignements (à exploiter)**

L'entreprise WANSI du Littoral est spécialisée dans le commerce général. Au cours du mois d'avril 2014, elle effectue les opérations consignées dans les documents ci-dessous.

Travail à faire n°2 :

2.1	Compléter les factures en annexe 2 et 2 bis à rendre avec la copie	12 Pts
2.2	Etablir la lettre de change LC 70 créée et domicilié à la BICEC Bonanjo en règlement de la facture N°450 en annexe 4 à rendre avec la copie	3 Pts
2.3	Etablir le chèque postal n°6747882 en annexe 3 à rendre avec la copie	3 Pts
2.4	Passer toutes les écritures qui s'imposent au journal de l'entreprise WANSI en inventaire intermittent à partir des annexes 2 à 6	17Pts

Sous dossier 2 : ENTITE « SALIFOU »**10 Pts**

L'entreprise SALIFOU présente à l'escompte cinq effets de commerce auprès de sa banque la SGC Cameroun aux conditions suivantes :

- Taux d'escomptes : à déterminer ;
- Commission d'endossement : 0,9% sur la même base que l'escompte ;
- Commission de bordereau : 0,2% de la valeur nominale ;
- Commission d'acceptation : 1 000F CFA par effet supérieur à 200 000F CFA
- Taux TVA : 19,25%
- Minimum de jour : 20jours

NB : Le banquier compte 2 jours supplémentaires dits jours de banque pour les effets dépassant le minimum de jours.

Travail à faire n°3 :**A l'aide de l'annexe 7 (à rendre avec la copie)**

3.1	Déterminer la date de négociation en vous servant de l'effet sur M.MBIDA	1 Pts
3.2	Déterminer le taux de l'escompte en vous servant de l'effet sur M. KAMANA	1 Pts
3.3	Compléter le bordereau d'escompte en annexe 7 (à rendre avec la copie) et justifier vos calculs.	6 Pts
3.4	Comptabiliser ce bordereau à la date du 15 juin 2015.	2 Pts

Sous dossier 3 : ENTITE « QUAY D'ORSAY » :**10 Pts**

Au 02/01/2019, l'extrait du bilan de l'entité « QUAY D'ORSAY » basée à DOUALA, fournit les postes ci-après dans l'extrait de la balance :

N° des comptes	Intitulés des comptes	Montants
.....
3351	Emballages perdus (bouteilles plastiques)	1 260 000
3352	Emballages récupérables (bouteilles en glace)	5 625 000
4011	Fournisseurs SOCAVER	4 140 000
4094	Fournisseurs, créances pour emballages à rendre	780 000
4194	Clients, dettes pour emballages consignés	6 750 000
.....

Opérations effectuées durant le mois de Janvier 2019

- Le 05/01/2019 : Facture N° 475 du fournisseur SOCAVER : 45 000 unités
- Le 07/01/2019 : Bon de sortie N° 445 pour consignation par MVONDO : 22 500 unités
- Le 08/01/2019 : Bon de sortie N° 446 pour consignation par ABONDO : 12 000 unités
- Le 12/01/2019 : Facture N° 698 du fournisseur SOCAVER : 15 000 unités à 75F l'unité
- Le 13/01/2019 : Incendie au magasin « B » 7 500 unités
- Le 15/01/2019 : Bon d'entrée N° 618 pour restitution par MVONDO : 20 250 unités
- Le 18/01/2019 : Bon d'entrée N° 619 pour restitution par ABONDO : 11 700 unités
- Le 25/01/2019 : Cambriolage au magasin « A » 300 unités

NB :

- ✓ Délai de restitution des bouteilles par les clients : 10 jours. Toute non restitution dans ce délai est assimilée à la vente avec facturation ferme desdits emballages aux clients
- ✓ Le prix de consignation aux clients excède celui de consignation des fournisseurs de moitié
- ✓ Le prix d'achat d'un emballage est de 75 F HT
- ✓ Le prix de consignation des emballages aux clients est de 150 F HT

Travail à faire n° 4

4.1	Déterminer le nombre d'emballages de l'entité « QUAY D'ORSAY » au 02/01/2019.	1 Pts
4.2	Déterminer le nombre d'emballages à rendre aux fournisseurs.	1 Pts
4.3	Quelle est la valeur des emballages à facturer le 18/01/2019	1 Pts
3.4	Enregistrer dans le journal de l'entité « QUAY D'ORSAY » en inventaire permanent, les opérations du 12/01/2019, du 18/01/2019 et du 25/01/2019.	7 Pts

DOSSIER 2 : CONTRÔLE DE LA TRÉSORERIE ET RÈGLEMENT DES DETTES OU CRÉANCES 12 Pts

Sous-dossier 1 : Gains et pertes de change

10 Pts

Au cours du mois de Novembre 2018 et Janvier 2019, L'entité AHAMADOU a réalisé les opérations suivantes avec ses partenaires étrangers :

- ✓ 02/11/2018 Achat à crédit de matières à UMPA, société américaine pour 28 000 \$ US. Le cours du \$ ce jour était de 620 FCFA.
- ✓ 07/11/2018 Vente à Ulrich pour 23 000 DM de marchandises à crédit, le cours du jour de le DM était de 318 FCFA
- ✓ 09/11/2018 Vente à Signori pour 2 500 000 lires de produits finis à crédit. Le cours du jour de la lire était 7,2 FCFA
- ✓ 20/11/2018 : Achat de matières premières à Karl pour 22 980 DM. Le cours du jour de le DM était 322 FCFA.
- ✓ 09/12/2018 : Règlement du fournisseur UMPA, le cours du \$ ce jour était de 593 FCFA.

- ✓ 18/12/2018 : Vente à Durmin pour 8 930 DM de produits finis. Le DM valait 325 FCFA.
- ✓ 20/12/2018 : Règlement du client Urlich. Le DM valait 325 FCFA.
- ✓ 27/12/2018 : Signori nous règle la moitié de sa dette. La lire valait 7,6 FCFA.
- ✓ 31/12/2018 : Les cours étaient les suivants :
 - 1 DM : 323 FCFA
 - 1 Lire : 7,8 FCFA
 - 1 \$: 618 FCFA
- ✓ 07/01/2019 : Encaissement du solde de la dette de Signori. La lire valait 8 FCFA.
- ✓ 08/01/2019 : Règlement du fournisseur Karl. Le DM vaut 340 FCFA

Travail à faire n° 5

5.1	Passer au journal de l'entité AHMADOU toutes les écritures nécessaires ainsi que les écritures de régularisation au 31/12/2018	12 Pts
------------	---	---------------

Annexe 6 : Autres renseignements

→ Le 20/04/2014 les ETS WANSI règlent le solde de la facture n°145 par chèque postal n°674782 et bénéficient d'un escompte de règlement de 2% (voir facture N°AV10 à établir en annexe 1) et sur le solde de la dette envers le fournisseur TAKIS ce même jour, les ETS WANSI perçoivent la facture N°AV020

→ La lettre de change N°70 a été accepté le 30 avril 2014 et domicilié à sa banque.

Annexe 5 : Pièces de caisse et documents commerciaux

Pièce de caisse n°742 Date : 22/04/2014 Recette : Dépense : 300 000F Motif : Achat du petit matériel	Pièce de caisse n°642 Date : 20/04/2014 Recette : Dépense : 11 000F Motif : timbre fiscaux	Pièce de caisse n°40 Date : 25/04/2014 Motif : Loyer du magasin Dépenses : 220 000F CFA
		Pièce de caisse n°630 Dépenses : 71 550 TTC Date : 15/04/2014 Motif : paiement frais de transport sur facture AV-08

Pièce de caisse N°580 Cession du matériel de transport : prix de cession Recette : 3 500 000F CFA HT Date : 10/04/2014	Société Kene Doit : Wansi Facture n°105 Le 08/04/2014	Reçu facture V100 du fournisseur CARTRON basé en Belgique Le 15/04/2014
Pièce de caisse n°538 Dépenses : 26 600F CFA Date : 06/04/2014 Objet : essence camionnettes	Marchandises : 2 430 000	Brut : 1 850 000
Pièce de caisse N°550 Dépenses : 71 550 TTC Motif : paiement frais de transport sur la facture N°105	Remise 10% : 243 000	Douane : 200 000
	Net commercial : 2 187 000	Manutention : 15 000
	Emballage loué : 100 000	Port avancé TTC : 35 775
	TVA 19,25% : 440 247	TVA 19,25% : 397 512
	Net à payer : 2 727 247	NAP : 2 498 287
	Règlement par virement bancaire	Motif : importation de matériel de bureau

Annexe 1 :

	Janvier	Février	Mars	Avril
TVA facturée sur vente				
TVA facturée sur prestation de service				
Total TVA facturée				
TVA récupérable sur immobilisation				
TVA récupérable sur achat				
TVA récupérable sur service				
TOTAL TVA récupérable				
Crédit TVA antérieure				
TVA DUE				
CREDIT DE TVA				

Annexe 3 : A compléter et à rendre avec la copie

<p>N° 674782 C C P</p> <p>BPH Mr.....</p> <p>Le</p>	<p style="text-align: right;">BPF CFA</p> <p>N°674782 C C P CHEQUES POSTAUX CAMEROUN</p> <p>Payez contre ce cheque</p> <p>.....</p> <p>A L'ORDRE DE.....</p> <p>.....</p> <p>ADRESSE C/CN° CENTRE.....</p> <p style="text-align: right;">A le.....</p> <p>RESERVE AU SERVICE</p>
---	--

Annexe 2 : Les factures à compléter (à rendre avec la copie)

ETS WANSI BP 12 DOUALA BASSA DOIT DAOUADA DOUALA		ETS MANGA BP 486 BAFOUSSAM DOIT Entreprise WANSI DOUALA	
Facture n°487 du 16/04/2014		Facture n°450 du 29/04/2014	
Brut	Brut
Remise 5%	Remise 5%
Net commercial	1 193 200	Net commercial
Port facturé	16 300	Escompte 1%
Emballages consignés	10 800	Net financier
T.V.A 19,25%	Port avancé TTC	47 700
Net à payer	TVA 19,25%
Règlement par chèque bancaire 29/06/2014		NAP	9 020 070
		Paiement à 30 jours fin du mois par LC N°7	
ETS WANSI BP 12 DOUALA BASSA DOIT SABEROU BP 59 DOUALA		ETS WANSI BP 12 DOUALA BASSA AVOIR SABEROU BP 59 DOUALA	
Facture n°540 du 15/04/2014		Facture n° AV 180 DU 13/04/2014	
Brut	Brut	1 550 000
Remise 5% et 10%	Remise 5% et 10%
Net commercial	Net commercial
Escompte 2%	242 820	Escompte 2%
Net financier	Net financier
Emballages consignés	360 000	TVA 19,25%
Port avancé TT	155 025	NAD
TVA 19,25%		
Avance sur commande	4 000 000		
Net à payer		
Règlement 1 000 000 par chèque et le reste par CCP			
TAKIS BP 320 YAOUNDE DOIT ETS WANSI BP 12 DOUALA		TAKIS BP 320 YAOUNDE AVOIR ETS WANSI BP 12 DOUALA	
Facture n°145 du 12/04/2014		Facture n° AV 08 du 15/04/2014	
Brut	Brut (1/4 des marchandises vendu)
Rabais 2%	Emballages consignés	18 000
Net commercial 1	Port avancé TTC	71 550
Remise 5%	TVA 19,25%
Net commercial 2	NAD
Emballages consignés	72 000		
Port facturé	250 000		
TVA 19,25%	958 072(*)		
NAP		
(*) valeur réelle 958 072,5			
Règlement à 30 jours			

Annexe 2 BIS :

TAKIS BP 320 Yaoundé		AVOIR : ETS WANSI BP 12 Douala
Facture n° AV 010 du 20/04/2014		
	
Net à déduire		

Annexe 4 : Lettre de change (à rendre avec la copie)

..... <p style="text-align: center;">Acceptation</p> N°	<table style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 30%;">Le</td> <td style="width: 30%; text-align: center;"> Au <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> </td> <td style="width: 40%; text-align: right;"> BPF <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> </td> </tr> </table> <p style="text-align: center;">Contre cette lettre de change stipulée sans protêt</p> <p>Veuillez payer à l'ordre de :</p> <p>.....</p> <p>La somme de :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Valeur (en.....)</p> <table style="width: 100%; margin-top: 20px;"> <tr> <td style="width: 40%; text-align: center;"> <input style="width: 100%; height: 40px;" type="text"/> <p style="text-align: center;">Tiré</p> <input style="width: 100%; height: 40px;" type="text"/> <p style="text-align: center;">Domiciliation</p> </td> <td style="width: 20%; text-align: center; vertical-align: middle;"> signature du tireur </td> <td style="width: 40%; text-align: center;"> <input style="width: 100%; height: 40px;" type="text"/> <p style="text-align: center;">Timbre fiscal</p> </td> </tr> </table>	Le	Au <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/>	BPF <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 100%; height: 40px;" type="text"/> <p style="text-align: center;">Tiré</p> <input style="width: 100%; height: 40px;" type="text"/> <p style="text-align: center;">Domiciliation</p>	signature du tireur	<input style="width: 100%; height: 40px;" type="text"/> <p style="text-align: center;">Timbre fiscal</p>
Le	Au <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/>	BPF <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/>					
<input style="width: 100%; height: 40px;" type="text"/> <p style="text-align: center;">Tiré</p> <input style="width: 100%; height: 40px;" type="text"/> <p style="text-align: center;">Domiciliation</p>	signature du tireur	<input style="width: 100%; height: 40px;" type="text"/> <p style="text-align: center;">Timbre fiscal</p>					

Annexe 7 : Bordereau d'escompte (à rendre avec la copie)

Société Générale du Cameroun (S.G.C)

Bordereau des effets présentés à l'escompte

Par

L'ENTITE SALIFOU

B.P 48 Douala-Akwa

Date de négociation des effets

N° effet	Nom du tire	Valeur nominale	Domiciliation	Echéance	Nombre de jours	Escompte	Com d'endossement
1	MAMA	396 000	C.B.UNION BANKC	1 ^{er} juillet
2	KAMANA	288 000	BICEC	45	5 760
3	MBIDA	150 000	AMITY	12 Aout	60
4	ASSEGUE	Crédit lyonnais	26 juin
5	BAKO	192 000		27 Aout
TOTAL						
Montant brut de la remise							
Escompte						
Commission d'endossement						
Commission de bordereau						2 556	
Commission d'acceptation						
Agio HT						
TVA 19,25%						
Agio TTC						
Net à votre crédit						
Date de valeur :							